

Enseignement supérieur

La rentrée la plus difficile depuis 2009

Depuis la mise en place de « l'autonomie » des établissements, le budget global de l'enseignement supérieur et de la recherche est en baisse (en euros constants), inférieur de 850 millions par rapport au budget de 2009.

Le nombre d'enseignant.e.s et de chercheurs/ses titulaires est également en baisse alors que le nombre d'étudiant.e.s est en hausse : 180 000 depuis 2009. Cette année ce sont 40 000 étudiant.e.s supplémentaires.

La précarité se développe. Entre 2009 et 2015, 7 150 emplois titulaires supprimés (1200 depuis 2012), augmentation du nombre de contractuel.le.s de 16 600 (4100 depuis 2012). L'enseignement supérieur et la recherche a le triste record du plus haut taux de précarité de toute la fonction publique (33%).

Ainsi, malgré la communication gouvernementale, l'État n'a pas augmenté la part de la richesse nationale affectée à l'enseignement supérieur et à la recherche publique. ■

pascal.anger@snefsu.net

Jeunesse et Sports

L'impact de la réforme territoriale sur les clubs

Les clubs sportifs, mais aussi leurs comités départementaux et régionaux, viennent de traverser une année difficile, notamment sur le plan financier. Habités à recevoir chaque année des subventions publiques, la plupart des clubs les intègrent dans leur budget de fonctionnement et en ont besoin pour « boucler » l'année sans être dans le rouge.

On le sait, il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions, les critères d'attribution devenant de plus en plus restrictifs (nature et ampleur des projets, complexité des dossiers, etc) dans un contexte de baisse des moyens d'intervention des différents financeurs. Mais la saison 2015/2016 a été marquée par une difficulté supplémentaire, liée à la réforme territoriale qui a impacté aussi bien les collectivités territoriales que l'État, entraînant des retards conséquents dans l'attribution de leurs subventions. En effet, la répartition des compétences – et notamment celle du sport – entre la commune, la métropole et le conseil départemental a retardé la mise en œuvre des subventions locales et/ou départementales. Dans les nouvelles grandes régions, la fusion de 2 voire 3 Conseils Régionaux, qui n'avaient pas la même politique sportive, a eu la même conséquence sur les subventions régionales. De même, la réorganisation des services de l'État, qui a nécessité une harmonisation des pratiques entre 2 ou 3 directions régionales Jeunesse et Sports et une dizaine de directions départementales, aboutit à un retard de plusieurs mois pour les subventions CNDS.

Dans ce contexte, beaucoup d'associations viennent de clore les comptes de la saison 2015/2016 sans avoir perçu leurs subventions et ne savent même pas si leurs projets vont être retenus. Certaines se retrouvent ainsi en grande difficulté. Espérons qu'il ne s'agit que d'un retard et que les financeurs n'en profiteront pas pour « sauter » une année...

En cette période où les ministres s'enorgueillissent du nombre record de médailles françaises aux Jeux Olympiques de Rio 2016 et promeuvent la candidature « Paris 2024 », ne devraient-ils pas s'appuyer sur un ministère fort pour soutenir les associations sportives ?

A quelques mois des élections présidentielles, le SNEP-FSU continuera de porter haut et fort sa vision progressiste pour un sport démocratisé et émancipateur et interpellera les candidats. ■

gwenaelle.natter@snefsu.net

Formation des enseignants

Investir sans former

La réforme de la formation initiale était une mesure phare du quinquennat. Nombre d'observateurs considèrent qu'elle est ratée. A l'inverse, notre ministre est satisfaite et reste sourde aux nombreux problèmes que les formateurs, étudiants et stagiaires vivent au quotidien (voir les témoignages sur le site) tout en cherchant des solutions peu coûteuses. Suite à « l'expérimentation » de Créteil et de la Guyane, elle développe des masters en alternance dès le Master 1...moyen idéal d'utiliser les étudiants comme moyens d'enseignement...et mesure qui diminue encore une fois le temps de formation ! Pour assurer une formation disciplinaire et professionnelle de qualité, il faudrait au contraire changer de logique. C'est à dire investir dans des pré-recrutements, allonger le temps de formation : pré-professionnalisation en Licence, puis une formation intégrée pour concilier master de qualité/ préparation au concours/préparation au métier. Il faut diminuer le temps des stagiaires devant élèves, former des formateurs, développer la recherche, former et rémunérer correctement les tuteurs, etc.

Le gouvernement sait investir quand il veut. Les formations-formatage sur la réforme du collège l'ont montré l'an dernier. Mais pour s'attaquer aux inégalités, à l'échec scolaire, il faut sortir des logiques managériales et du formatage institutionnel et redynamiser les relations entre formation initiale, formation continue et recherche.

La campagne électorale sera l'occasion de voir fleurir différents projets sur la formation. Celui défendu par le SNEP-FSU ces dernières années reste novateur et un bon point d'appui pour se prémunir de nouvelles dégradations et améliorer l'existant. ■

claire.pontais@snefsu.net

